

Coups de 35 % des budgets de l'éducation populaire et l'alphabétisation populaire autonome

- Vous avez utilisé la clinique d'impôt du Service budgétaire populaire ?
- Vous vous êtes adressés à l'ACEF pour un problème de consommation ?
- Le Comité des travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de l'Estrie vous a défendu et vous être membre de cet organisme depuis ?
- Comme femme victime de violence vous avez trouvé un appui et un
- support au CALCACS ou à l'ESCALE ?
- Vous avez appris à lire et à écrire à l'Arbralette ou à la Maison Alpha ?
- Vous aviez un problème avec le propriétaire de votre logement et l'Association des locataires ou l'ACCENTS vous ont mieux fait comprendre vos droits et les possibilités de vous défendre ?
- Vous bénéficiez de l'aide sociale et le Groupe d'action pour le

respect des droits sociaux (GARDS) vous a soutenu dans vos démarches pour faire valoir vos droits ?

- Le journal communautaire *Entrée libre* (celui que vous tenez entre vos mains actuellement...) vous présente un point de vue différent sur l'actualité et défend les intérêts des moins favorisés de notre société. Vous le trouvez important ?

Tous ces groupes (et bien d'autres encore...) possède une caractéristique commune : ils se basent sur les principes de l'éducation populaire autonome et visent une plus grande justice sociale dans notre société.

Ces groupes d'éducation populaire autonome (GEPA) s'adressent plus particulièrement aux personnes moins favorisées de notre société. Mais voilà que le gouvernement semble vouloir diminuer drastiquement le soutien aux GEPA et ce, au moment même d'une augmentation sans précédent de la pauvreté et des problèmes so-

ciaux...

Au Québec, plus de 825 organismes (47 en Estrie) obtiennent des subventions du Programme de soutien à l'éducation et l'alphabétisation populaire autonome (PSEPA/PSAPA). Mais voilà que le gouvernement coupe...

- Budget 91-92 : 9 734 500 \$ pour plus de 825 groupes au Québec (moyenne de 11 800 \$ par groupe)
- Budget 92-93 : 6 340 000 \$ (moyenne de 7 800 \$ par groupe)
- Coupure prévue (35 %) : 3 394 500 \$ (moyenne de 4 000 \$ par groupe)

Non ! Nous ne roulons pas sur l'or et pourtant le gouvernement coupe !!

Les groupes d'éducation populaire autonome disent non au gouvernement

Normand Gilbert
Table ronde des organismes
volontaires
d'éducation populaire de
l'Estrie
(TROVEPE)



Centraide

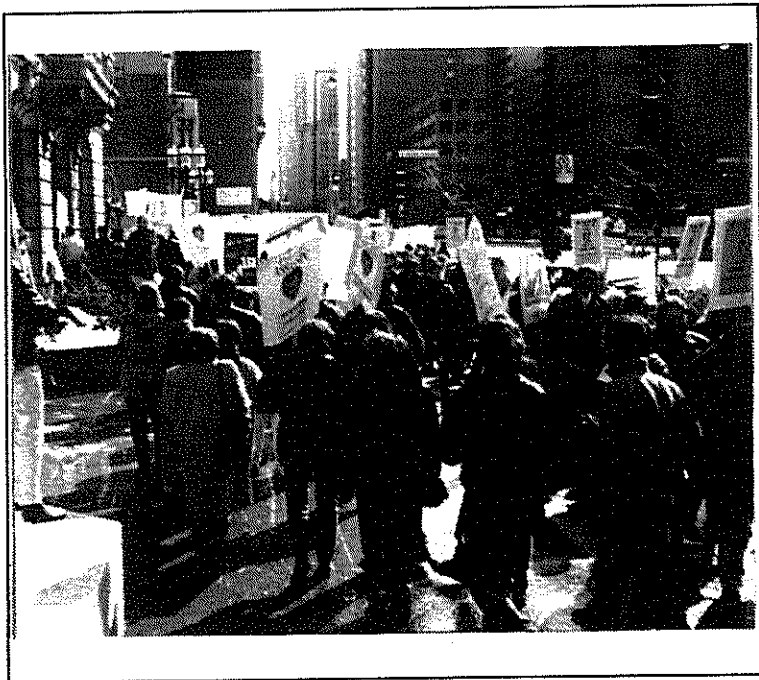


Photo : Pierre Laqueux

Près de 250 personnes ont participé à la manifestation dont une soixantaine de l'Estrie.

Dites comme les GEPA au Conseil du trésor :
« Mon trésor, t'as besoin d'un conseil »

Éditorial

Haut les gardes

Récemment, la Fédération des caisses populaires de l'Estrie décidait de placer des gardes armés dans certaines de ses caisses populaires à Sherbrooke à la suite de nombreux vols survenus dans leurs succursales. Elle voulait ainsi dissuader les cambrioleurs de se présenter. Mais a-t-elle pensé à la sécurité du public et du personnel advenant une fusillade ou une prise d'otage(s) ?

Est-ce moins important que l'argent à sauvegarder ? Le principe de sécurité du public et du personnel ne semble pas avoir pesé bien lourd dans l'esprit de la Fédération avant l'adoption de cette mesure.

Une solution alternative aurait pu être envisagée, celle des installations de vitres pare-balles. Mais cela n'aurait pas réduit le stress des clients.

Nous ne croyons pas que cela justifie la mise en place d'une mesure aussi forte et menaçante qui installe la peur, les tensions, les soupçons et la paranoïa dans les caisses de Sherbrooke. Cette mesure drastique crée un climat malsain et indésirable dans les caisses.

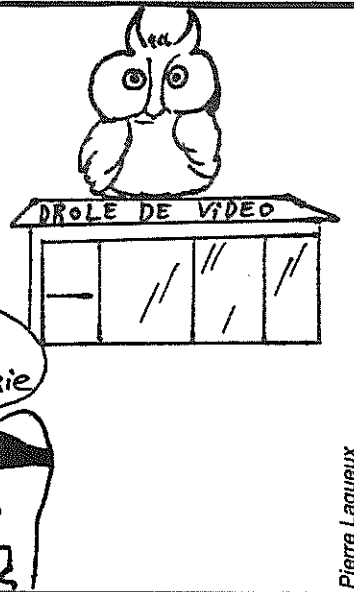
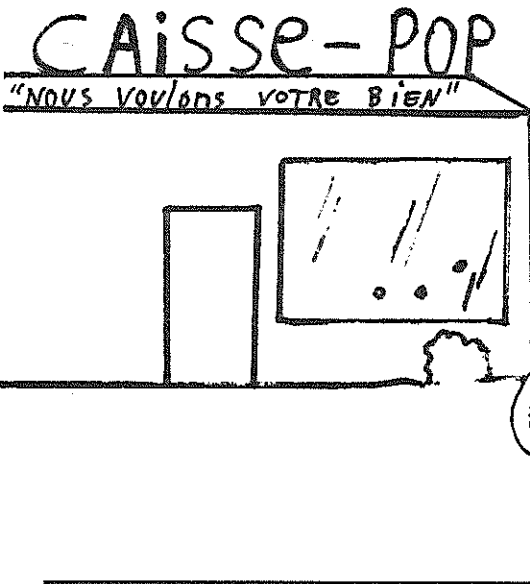
La prise d'assaut des caisses par de petits voleurs audacieux fait en sorte que l'un agit dans l'illégalité, l'autre pas; l'un enfreint la loi, l'autre arrange les lois; l'un bénéficie d'une grande publicité dans les médias, l'autre se fait très discret; l'un s'appelle David, l'autre s'appelle Goliath.

Et si, comme mesure préventive et éducative, les caisses populaires enseignaient aux pauvres des moyens de se sortir du trou plutôt que de lancer comme message qu'elles sont prêtes à les tuer pour protéger l'argent, parviendraient-elles ainsi à démontrer leurs bonnes intentions et offriraient-elles, de la sorte, un soutien valable capable d'empêcher les vols.

Répondre à la provocation par la provocation, à la violence par la violence constitue une attitude enfantine et immature, celle du coup pour coup. On ne sait jamais très bien qui a commencé mais on sait que chaque partie a ses torts dans le conflit et qu'il vaut mieux pactifier, échanger et trouver des terrains d'entente plutôt que de se faire la guerre.

Rechercher les causes réelles de l'accroissement des cambriolages des caisses à Sherbrooke conduirait très certainement à trouver des solutions plus appropriées.

L'équipe du journal



Pierre Lagueux

Une grande randonnée cycliste en Estrie

Le dimanche 24 mai 1992, des centaines, des milliers de cyclistes se réuniront pour une fête populaire à vélo. Une randonnée de 45 km, ouverte à tous et une ballade familiale de 15 km.

Un événement populaire

Comme d'autres événements cyclistes en province, la grande randonnée cycliste de l'Estrie veut réunir les ami-e-s du vélo et partager quelques kilomètres, mais surtout le simple plaisir de pédaler ensemble.

Des parcours accessibles

Les parcours choisis pour un événement de ce type en région sherbrookoise doivent tenir compte des montées et des descentes. Ces parcours seront déterminés de façon à être intéressants, accessibles et sécuritaires. Organisation

Cet événement implique un nombre important de groupes et d'individus. Quelques centaines de bénévoles participeront à l'encadrement et à la sécurité du train cycliste.

Le dimanche 24 mai 1992, le train cycliste prendra son départ vers 9 h au parc Jacques-Cartier et circulera dans les rues de Sherbrooke, Rock Forest, Lennoxville et Fleurimont, et puis reviendra au point de départ. Un trajet pour tous, une ballade à

vélo sur un trajet accessible et rendu des plus sécuritaires pour l'occasion. Parcourez les 45 km à votre rythme et selon votre forme physique.

Un trajet familial, la famille prendra le départ au même endroit pour un trajet facile de 15 km, et reviendra au Parc Jacques Cartier. Des haltes relais et des aires de repos seront aménagées dans les parcs longeant le trajet. Des services de ravitaillement y seront dispensés. Un service d'abandon; une navette rapatriera les cyclistes qui choisiront de ne pas terminer le parcours.

Beau temps, mauvais temps, cette randonnée cycliste se tiendra quelles que soient les conditions de température.

Tous ceux et celles qui souhaiteraient participer à cette grande randonnée cycliste doivent s'inscrire. À cet effet, des dépliants sont disponibles dans les écoles primaires et secondaires, dans les boutiques de vélos... et au numéro de téléphone suivant : (819) 821-5863, vous obtiendrez des renseignements complémentaires quant à la marche à suivre pour, éventuellement, vous procurer ces dépliants.

Marilyse Bergues
d'après le dépliant
« Projet de Grande randonnée cycliste en Estrie ».

Des vélos et des villes

En cette nouvelle année, les vélos crient. Ils crient, qu'ils veulent nous donner, à nous les humains, des sensations de bonheurs. Aller d'un point à un autre, par nous-mêmes, avec la découverte de nos pouvoirs, avec la découverte de la liberté qui accompagne la non dépendance à de la mécanique. Percevoir la vie de façon différente qu'en voiture, qu'en bus, qu'à cheval... Rencontrer jour après jour, dans nos veines, l'excellence d'une circulation sanguine, ainsi que de rencontrer dans notre corps beaucoup d'autres bienfaits. Les villes crient. Elles crient qu'elles ne veulent plus assister à l'empoisonnement du peu d'espace et d'air qu'elles contiennent, qu'elles ne veulent plus que leurs quelques arbres et brins d'herbe étouffent sous les gaz d'échappement que ne dégagent pas les vélos. Des vélos et des villes crient ensemble.

S'entendent-ils ? S'entendront-ils ?

Marilyse Bergues.

Journal communautaire



journal bimestriel
187 Laurier
local 317 (3^e étage), J1H 4Z4
Tél.: 821-2270

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Le journal se veut une alternative aux journaux existants. Ses priorités sont :

Desservir les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement et qui ne possèdent peu ou pas de pouvoir réel dans leur milieu de vie...

Favoriser la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général.

Privilégier l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels.

Équipe de rédaction :

Francine Bélanger
Richard Boisclair
Marilyse Bergues
Pierre Dumais
Normand Gilbert
Gaétane Glaude
Daniel Godon
Pierre Lagueux
Sylvie Messier
Alain Poirier
Nathalie Sanschagrin

Collaboratrices

Collaborateurs :
Bernard Fortin
Pierre Fréchette
Diane Gagnon
Joelle Noreau
Micheline Plante
Robert Price
Carmen Riendeau
Michel Ross
Marjorie Tyroler

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Mise en page assistée par ordinateur :

Coopérative Infographie

Distribution : Distributions

publicitaires Estrie

Courrier de 2^e classe : Enregistrement

#7082

Dépôt légal premier trimestre 1992 :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite

délimité par les rues Queen et

St-Joseph (ouest), Le Phare (sud),

la rivière St-François (est).

Accès au centre-ville ?

Enfin une fermeture dans la région qui ne fera pas de mal à l'économie locale. Eh oui ! Dans quelques jours la Wellington sud sera fermée à la circulation automobile pendant quatre mois.

À partir de juin, nous pourrions nous promener sur une Wellington sud transformée pour accueillir les piétons. La ville injectera près de 500 000 \$ pour rendre cette rue plus accueillante au public. Ainsi il y aura des terrasses, des plateformes pour élargir les trottoirs, des auvents et des aménagements paysagers.

Mais ce qui me préoccupe dans ce projet est l'accessibilité des lieux. Déjà les vendredi et samedi soirs, il peut être difficile de trouver un stationnement. Imaginez maintenant sans ceux qui se trouvent sur la Wellington sud.

Une solution à ce problème serait peut-être d'étendre les heures de service d'autobus (les usagers doivent présentement s'en retourner entre 11 h 15 et 11 h 55, heure du dernier autobus), pour éviter que les gens prennent leur automobile. En même temps ceci pourrait aussi contribuer à la diminution des

personnes conduisant avec des facultés affaiblies.

De plus notre service d'autobus qui se dit un choix écologique ne profiterait-il pas de deux nouvelles heures de pointe les vendredis et samedis soirs.

Nous voulons avoir un bel été sur la Wellington, alors prenons les moyens pour la rendre accessible à tous les Sherbrookoïses.

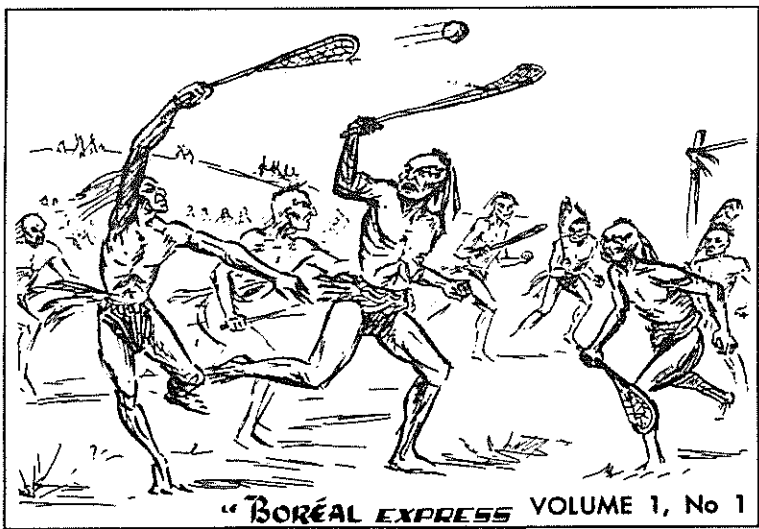
Daniel Godon



Quel accès auront nos visiteurs qui viendront nombreux cet été ?

Beaucoup d'activités de la CESNA pour 1992

La C. E. S. N. A. (coalition estrienne en solidarité avec les nations autochtones) désire intéresser la population à divers aspects de la vie autochtone comme la spiritualité, la culture, la généalogie et la toponymie... Elle veut découvrir l'histoire authentique des peuples autochtones et faire découvrir cette histoire.



"BORÉAL EXPRESS VOLUME 1, No 1

Elle dénonce le racisme, prône la non-violence et se veut d'être un organisme non-militariste.

Programme d'activités pour 1992

– La CESNA se prépare à présenter une chronique radiophonique d'une heure par semaine sur les ondes de la radio communautaire

CFLX-FM. La chronique pourrait s'appeler « C'est l'indien qui parle » Pendant une heure, nous nous entretiendrons sur divers aspects des réalités autochtones et découvrir des artistes autochtones. Bien sûr, vous aurez droit à des pièces choisies de Kashtin.

– Cet été, vers la mi-juillet,

lors de la grande fête du lac des nations, la CESNA aura son kiosque où nous vous offrirons de l'information sur la vie autochtone. Nous distribuerons de la documentation et, à l'aide d'équipement audio-visuel, nous vous présenterons des vidéos pertinents.

– Vers le 15 août, tous et chacun seront conviés à notre pow-wow (fête indienne) qui s'appellera le « POW-WOW DU 25 000 » pour commémorer l'arrivée des premiers habitants de ce continent, les ancêtres autochtones, il y a environ 25 000 ans. Une épluchette de blé d'inde est prévue. Les gens pourront se procurer des T-shirts et d'autres objets d'artisanat autochtone.

Invitation à y participer

– Vers la fin de septembre, la C. E. S. N. A. tiendra un forum-conférence où un conférencier de renom (à confirmer) sera invité à présenter le point de vue autochtone sur le débat constitutionnel en cours.

– Nous projetons de tenir, peu avant la date prévue du référendum québécois sur la souveraineté, un débat-discussion qui tentera de répondre à la question : « Quelle sera la place des nations autochtones dans un Québec qui opérerait pour la souveraineté politique ? »

– Nous voulons inviter les gens, groupes, organismes et institutions intéressés à y participer. Lors de ce débat-discussion, la CESNA voudrait apporter matière à discussion et à réflexion pour chacun.

– Toujours au cours de l'automne prochain, un membre de la CESNA entend faire la tournée des établissements scolaires de la région de Sherbrooke pour donner des conférences afin d'éduquer et sensibiliser les étudiants sur divers aspects des réalités autochtones.

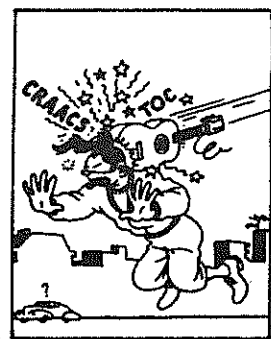
Nous publions, à l'occasion, un bulletin d'in-

formation de la CESNA : c'est le WÔ BANAKI : SOLEIL LEVANT.

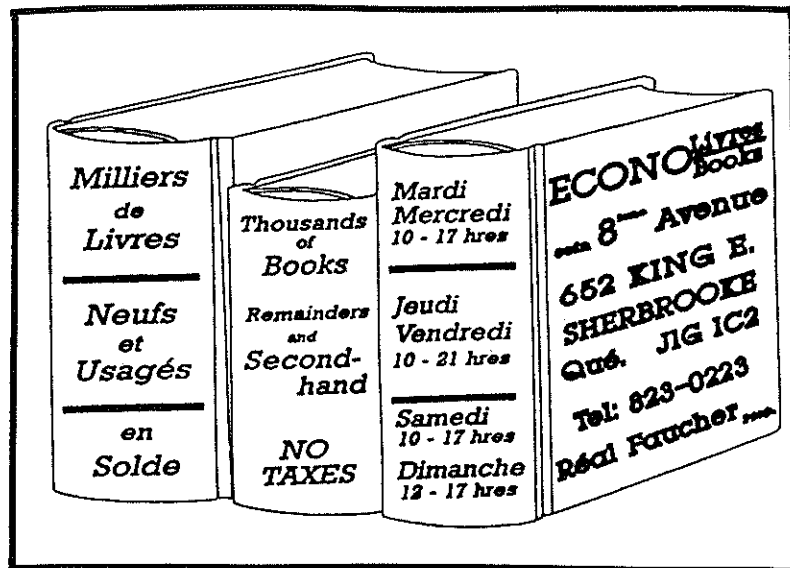
Tout individu, groupe ou organisme peut devenir membre à la CESNA.

Pour plus d'information vous pouvez nous contacter à :

C. E. S. N. A.
a/s Robert Price
375, rue Alexandre apt. 6
Sherbrooke, (Québec)
J1H-4S9
tél. 829-9108



MÉTAL HURLANT N° 45 bis.



Médias

L'essentiel combat pour la liberté d'informer

Dans son volume 13, n° 1; de mars 1992, la section canadienne d'Amnistie internationale, avec sa publication trimestrielle AGIR, nous présente un dossier sur l'exercice du métier de journaliste, dans des endroits du monde où les dangers sont très réels, malgré les apparences. Nous vous présentons quelques extraits de ce dossier.

Soixante-cinq journalistes au moins ont été tués en 1991, dans l'exercice de leur métier ou pour leurs opinions, ceci dans quelque dix-neuf pays.

Le bilan, plus élevé que celui de 1990 (42 journalistes tués), l'est en raison notamment de la guerre en Yougoslavie. Ces chiffres montrent que les journalistes sont malheureusement de plus en plus souvent pris pour cible lors de conflits ou dans des zones réputées dangereuses.

(...)

En Arabie Saoudite, en Birmanie, en Chine, à Cuba, en Corée du Nord, en Lybie, en Iran et en Syrie, aucune amélioration n'est à signaler. Au Vietnam une contestation un peu plus grande voit le jour et une information contradictoire parvient, par de multiples réseaux parallèles, à circuler.

Dans certains pays, présentés comme des paradis touristiques, la presse est malmenée : aux Seychelles ou au Vanuatu la contestation n'est guère de mise. Aux Maldives, plusieurs journalistes sont emprisonnés depuis un an pour « complicité dans une tentative de coup d'État ». L'un d'eux vient d'être condamné à onze ans de prison.

Dans d'autres pays, les journalistes sont toujours au garde-à-vous devant les autorités.

Comme vous pouvez le constater, les journalistes qui sont appelés à chercher la vérité dans les différents pays du monde, où des bouleversements sociaux et économiques affectent très durement les populations, eh bien, ceux et celles-ci peuvent carrément mettre leur vie en péril. Certain-e-s pourraient avoir tendance à dire simplement : « Bin y'on juste à pas être là ! Cé tout ! Pour notre part, nous serions davantage du nombre pour qui il est essentiel d'avoir accès à des sources d'information suffisamment diversifiées – et libres – pour que l'affirmation ou l'implantation de la démocratie soit réelle.

Alain Poirier
pour le CPDE

Le Centre Populaire de Documentation

... Pour en savoir davantage

- Sur les médias
- La publicité
- L'intervention communautaire

Nous offrons des activités de groupes, pour nous aider à mieux comprendre la réalité médiatique qui nous entoure.

Revue, journaux, livres, revues de presse...

187, rue Laurier, local 316

821-2270

Lorsqu'on ne parvient plus à joindre les deux bouts

Le moment le plus gratifiant dans mon travail de consultante budgétaire survient lorsque j'ai la possibilité de soutenir une famille dans ses démarches pour prendre sa situation financière en main, afin de remonter la pente de l'endettement. Dettes écartées, « coussin de sécurité » établi, la famille retrouve une qualité de vie saine, moins stressante et peu à peu, elle peut non seulement mieux assurer ses besoins essentiels mais se permettre des loisirs et des petits plaisirs.

Les moments les plus contraignants dans ma pratique se manifestent lorsque je constate que le problème n'est pas le résultat d'une carence budgétaire, mais est plutôt issu d'une insuffisance de revenu. Malgré la bonne volonté exprimée par ces personnes, il n'y a aucune solution viable pour les sortir de l'impasse et aucune marge de manoeuvre pour redresser la situation budgétaire.

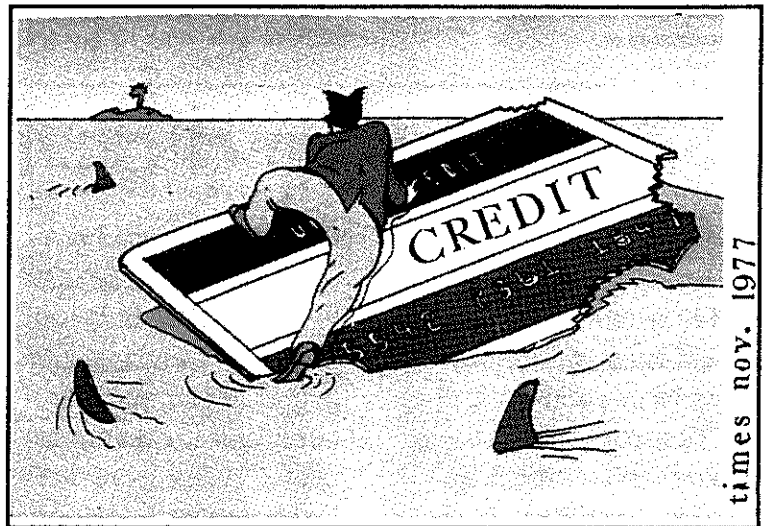
Actuellement à Sherbrooke, plus d'une personne sur quatre vit en bas du seuil de pauvreté. On note que 13,3 % de la population vit des prestations d'assurance-chômage et plus de 15 000 ménages vivent de la sécurité du revenu. D'autres personnes travaillent, mais à des salaires si insuffisants qu'elles en gagnent guère plus que celles vivant des prestations d'aide sociale.

Les organismes de dépannage alimentaire, entre autres les Sociétés Saint-Vincent-de-Paul ne suffisent plus à la demande grandissante. Le chèque d'aide sociale couvre de moins en moins les besoins essentiels des prestataires.

Les gens ne savent plus où donner de la tête pour remédier à leur problème de manque de fonds. Avec l'état actuel de l'économie, il est fort probable que l'entourage immédiat des familles ne peut assurer de dépannage temporaire.

sants, au départ, pour permettre des économies ?

Les Sociétés Saint-Vincent-de-Paul, Moisson Estrie et les autres organismes de charité et de dépannage grouillent de gens dévoués qui ne demandent pas mieux que de répondre aux



Le bon de commande d'épicerie au montant de 25 \$ offert par un organisme de charité suffirait-il à boucler la fin du mois pour une famille de quatre membres ? Combien de Kraft Dîner pourront-ils manger ?

Les appels au secours affluent à Moisson Estrie mais en fait est-ce qu'un don de nourriture consistant en 8 pains et 6 litres de yogourt constituent la base d'un régime alimentaire équilibré ?

Il apparaît plus aisé de réaliser des économies en achetant la plupart des vêtements dans les comptoirs familiaux, mais parfois au risque de ne pouvoir payer en entier le compte d'électricité. Lorsque surviennent des imprévus tel un bris du réfrigérateur, comment joindre les deux bouts ? Comment faire vivre une famille pendant 5 ou 6 semaines en attendant la première prestation de chômage quand les revenus sont insuffi-

besoins grandissants d'une population appauvrie. Le Service budgétaire populaire réfère des gens à ces organismes tous les jours, leurs efforts sont louables, mais ne seront jamais plus que des diachylons à ce qui est devenu une plaie de société.

Il est impératif que nos décideurs politiques arrêtent de jouer à l'autruche devant le fléau de la pauvreté qui sévit dans la société pour voir ce qui se passe chez nous. La hausse de la délinquance, l'aliénation, le décrochage scolaire, les troubles de santé physique et mentale... Je crois que les coupures réalisées dans les services sociaux essentiels malgré les problèmes actuels risquent de nous coûter plusieurs fois le prix dans l'avenir !

Marjorie Tyroler
Service budgétaire populaire

Le Québec et sa démocratie

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, une quantité très grande et largement majoritaire de Québécois et Québécoises partagent un fort sentiment de manque de confiance envers l'ensemble de ceux et celles qui ont le devoir de gérer et favoriser le développement de nos institutions démocratiques, c'est-à-dire : les institutions qui s'occupent du législatif, les autres liées à l'exécutif, et celles qui sont d'ordre juridique.

Il y a un manque de confiance envers nos représentants élus. Bien sûr, les gens croient encore à la démocratie. Mais à voir les résultats qui sont produits par les élus québécois/canadiens, et vice versa, on voit bien qu'ils ne réussissent pas à « accomplir leur travail comme y faut », comme cela devrait. Pour appuyer ces dires, on a en tête



Daniel Lussier/Ministère des Communications

leurs attitudes mesquines ou méprisantes, leurs grands secrets d'État mal gardés et scandaleux, les pot-de-vin, les aberrations administratives. Mais, l'incapacité actuelle des politiciens et politiciennes à s'occuper correctement de nos intérêts collectifs et du mieux-être social/économique, de tous et toutes, c'est plus profondément qu'il faut chercher à l'expliquer.

Le système parlementaire québécois/canadien a deux cent

ans. 1992, c'est l'année du bicentenaire des institutions parlementaires du Québec. Au cours des dernières années, on a pu lire souvent dans les journaux et beaucoup de livres, sur le mal-fonctionnement de notre démocratie. Et que dire de cette grande tristesse collective, de la morosité ou de l'écoeurement de voir aller les choses si mal, avec en plus les médias qui nous comparent à d'autres pays et qui laissent entendre qu'on aurait peut-être pas à se plaindre autant...(sic).

En 1791, un Acte constitutionnel fut proclamé et le Bas-Canada était créé, avec une première chambre d'assemblée et la tenue d'une première élection, en 1792. Le mot « Québec », pour nous identifier en tant qu'entité culturelle distincte, arrivera plus tard.

Avec le coup de Trudeau en

ble pour assurer un bonheur minimal à tous et toutes et un mieux-être social collectif dont nous pouvons être fier de voir se développer. »

Oups ! Aurions-nous ici affaire à une de ces tendances théoriques qui veut dire que « Ahh que le monde il est beau et que tout le monde il est

Fin... Et vive l'harmonie éternelle... » ? Non non !! Mais il faut bien admettre que la démocratie que nous connaissons actuellement au Québec ne nous permet pas de poursuivre correctement ces objectifs, que nous appellerons ici « de justice sociale et économique ». Et c'est pourquoi il faut changer la façon de nous organiser démocratiquement. Il faut se donner des moyens qui permettent un regain de vie dans les habitudes de participation des citoyens et citoyennes. Et il faut aussi qu'une plus grande variété d'options et de points de vue politiques divergents ou convergents, puissent participer de plein droit aux débats sociaux et économiques qui se doivent d'être fait, sainement. De même, le processus électoral doit lui aussi inclure cette variété plus grande car, à toute fin pratique, le bipartisme en place actuellement à l'Assemblée nationale du Québec n'est pas acceptable.

Afin que nous puissions réaliser un projet de société à la hauteur de nos aspirations collectives, il est nécessaire que le mode de scrutin soit défini en fonction du principe « de la représentation proportionnelle ». Des modèles déjà existants peuvent nous inspirer. Et il ne faut surtout pas croire que ce genre de modèles n'est pas applicable pour chez nous. Il ne faut pas cacher non plus qu'il peut y avoir certains désavantages dans les modèles existants. Mais il faut surtout nous dire que nous sommes très certainement capables de nous en « inventer un modèle » qui saura nous convenir.

Avec l'ampleur des questionnements sociaux, politiques et culturels qui sont au cœur de l'avenir québécois, comme le disais – ou le dirait encore – Gilles Vigneault, dans une chanson de 1968, sur des sentiments d'avenir social, économique et culturel : « Nous avons un travail à finir ».

Nous devons le faire, oui. Pour nous, et les autres à qui cela sera bénéfique.

(À suivre...)

Alain Poirier

Vous et vos droits

Dans cette chronique, les gens de l'Aide juridique vous proposent d'être juge. Devant les faits exposés, essayez de deviner la décision d'un juge. Les causes qui vous sont présentées ont déjà été plaidées.

Que signifie « valeur à neuf » dans votre police d'assurance ?

Faits :

Les faits soumis au tribunal sont les suivants.

Une dame possédait une assurance de protection-incendie, comportant une clause « valeur à neuf ». Lors d'un incendie, elle perdit une balançoire. Comme il n'existait pas de balançoire identique sur le marché, elle en a fait fabriquer une, identique, sans attendre l'autorisation de l'assureur.

Elle réclama de son assureur le coût de fabrication de la balançoire. L'assureur refusa de payer le montant demandé et offrit 400 \$ qui est le prix sur le marché pour des balançoires de même qualité et de même nature.

Question :

Pensez-vous que l'assurée avait le droit d'exiger un bien identique s'il y a une clause « valeur à neuf » ?

Décision :

L'action fut rejetée.

Motifs :

Dans le contrat d'assurance, l'expression « valeur à neuf » oblige l'assureur à remplacer le bien perdu par un bien de même nature et qualité. Le bien substitué ne doit pas nécessairement être identique. Dans l'application de cette clause, il n'est pas question du prix d'acquisition ou d'état lors de l'acquisition. Il n'y a aucune déduction ou dépréciation à être prise si le bien a été acquis usagé.

Le juge en arrive à la conclusion que l'assurée a droit à un bien de même qualité.

Micheline Plante
Avocate

LA TABLE RONDE DES
OVEP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314,
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4

tél.: (819) 566-2727

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à s'offrir
- Une force en devenir

Aide juridique

— SECTION DROIT CIVIL, DROIT
MATRIMONIAL, DROIT DE LA
JEUNESSE ET DROIT SOCIAL

563-6122

(aide sociale, chômage, accident
d'auto et de travail)

563-4721

— SECTION DROIT CRIMINEL

SERVICE 24 HEURES

1er mai : Fête internationale

Les origines de la fête internationale des travailleurs du 1^{er} mai

Depuis 1889, le 1^{er} mai est considéré comme le jour par excellence pour célébrer la solidarité des travailleuses et des travailleurs du monde entier. Le temps a fait oublier à plusieurs d'entre nous l'origine de cette fête et son sens premier. Quels événements ont présidé au choix de cette date ?

L'industrialisation

Très tôt au XIX^e siècle, le capitalisme industriel a conduit à des abus propres à susciter la révolte des travailleurs. Il n'était pas rare de voir des entreprises où les hommes, les femmes et même les enfants devaient fournir de 15 à 16 h de travail par jour. On les considérait essentiellement comme des facteurs mécaniques de production.

Cette situation liée à une très faible rémunération provoquait une rapide détérioration de la santé de la classe ouvrière. Mal logée, insuffisamment bien alimentée, elle souffrait vite de vieillissement prématuré et d'épuisement.

Ces excès du capitalisme industriel ont favorisé le regroupement des travailleurs pour revendiquer des conditions de vie plus décentes. Partout, le XIX^e siècle verra naître des associations de travailleurs vouées à la défense de leurs droits. L'une des principales demandes va provoquer le plus d'affrontements entre les patrons et les ouvriers consiste en la réduction du nombre d'heures de travail dans une journée.

8 h de travail par jour

Les problèmes entre le prolétariat et les bourgeoisies nationales se retrouvent partout, tant en Europe qu'en Amérique. C'est pour coordonner la lutte des ouvriers des divers pays qu'on crée l'Association internationale des travailleurs (désignée par l'appellation Première internationale) le 28 septembre 1864. Karl Marx en est le pivot, l'âme et le coordonnateur.

À son deuxième congrès tenu à Genève en 1866, on décide de se fixer comme objectif politique immédiat de revendiquer la journée légale de travail

de 8 heures.

Deux décennies marquées par des grèves et de dures luttes entre patrons et ouvriers vont s'écouler avant que des événements marquants ne surviennent aux Etats-Unis, plus particulièrement à Chicago, centre financier, commercial et ferroviaire de première importance.

Le 1^{er} mai 1886, un mouvement de grève générale est déclenché à la grandeur du pays. Près de 200 000 travailleurs « organisés » (membres d'une association ou d'un syndicat de métier) font la grève, soit 1 travailleur sur 4. De ce nombre, 40 pour cent sont de Chicago.

Casser le mouvement

Les patrons utilisent des scabs, ce qui a pour effet de faire monter la tension. La police et la Garde nationale sont mobilisées pour casser le mouvement de revendication. Des affrontements ont lieu; il y a des morts et des blessés. On assiste même à des arrestations et à des condamnations à mort. En quelques semaines, le mouvement est brisé.

Au congrès de fondation de la Deuxième internationale (la Première ayant été dissoute en 1876) en juillet 1889, à Paris, on décide de faire du 1^{er} mai la fête internationale des travailleurs en souvenir des événements de Chicago. L'idée mise de l'avant est que le 1^{er} mai devienne l'occasion d'une manifestation internationale de solidarité ouvrière, en mémoire des martyrs de Chicago.

Voilà pourquoi, à chaque année, le 1^{er} mai est considéré comme la fête internationale des travailleuses et des travailleurs et qu'il constitue l'occasion d'affirmer collectivement notre conscience de classe et de faire connaître nos revendications comme classe en lutte.

Bon 1^{er} mai !

Par Pierre Dumais

Tiré de « Le 1^{er} mai fête internationale des travailleurs », de Claude Larivière, avril 1975

L'économie souterraine au Québec

De la gardienne d'enfants au menuisier venu rénover les placards, en passant par la femme ou l'homme de ménage, se multiplient tous les jours les activités non déclarées à l'État, ceci sans compter les activités criminelles. Combien ? Pour combien ? Et par quoi ? Les auteurs, qui se sont tout particulièrement intéressés au travail au noir, nous livrent ici les résultats de leur enquête, des résultats intéressants quand on sait que les nouvelles taxes comme la TPS et peut-être la TVQ ne seront pas sans incidence sur les activités « souterraines ».

En 1991, l'économie souterraine s'élevait à 3 % environ du P.I.B. québécois officiel, soit un montant de 5 milliards \$ réparti à peu près également entre le travail au noir, c'est-à-dire les activités légales non déclarées à l'impôt, et les activités criminelles. Ce montant représente une dépense moyenne de 2 000 dollars par ménage, dont 1000 dollars pour le travail au noir. La caractéristique fondamentale des activités souterraines est la production de biens ou de services en marge de l'économie officielle sanctionnée par l'État.

L'ampleur du phénomène

Raisons invoquées pour travailler au noir

- 32 % : boucler le budget familial;
- 29 % : se payer du luxe;
- 24 % : pas d'emploi;
- 16 % : être son propre patron ou sa propre patronne;
- 16 % : ne pas perdre des prestations sociales;
- 14 % : payer moins d'impôts.

Les activités criminelles, qui totalisent environ 2,5 milliards de dollars, se résument à des entreprises bien connues : la vente de drogues, la prostitution, le jeu ainsi que la contrebande de cigarettes et d'alcool. Les 2,5 milliards de dollars de travail au noir comprennent par contre une grande variété d'activités économiques : 800 millions de dollars de travaux de menuiserie, de plomberie, d'électricité, de peinture, etc., surtout dans le secteur des rénovations résidentielles; 440 millions de dollars pour la garde d'enfants à domicile; 270 millions pour les tâches d'entretien domestique comme le ménage, le déneigement, le terrassement; 200 millions pour des services professionnels tels que la production de rapports d'impôts, les soins infir-

miers ou les psychothérapies, la décoration intérieure; 100 millions de services personnels comme la coiffure, la couture, le traitement de texte, les cours privés; etc.

La vaste majorité des transactions au noir font appel à l'usage de la monnaie, surtout de l'argent comptant, qui ne laisse pas de traces. En fait, contrairement à la croyance populaire, le troc, qui est l'échange d'un bien ou d'un service contre un autre bien ou un autre service, compte pour seulement de 5 à 8 pour cent du travail au noir. La raison en est simple. En situation de troc, chaque échangeur doit trouver une contrepartie et chacun doit offrir exactement ce que l'autre veut; cette recherche peut entraîner des coûts de transaction élevés, ce qui défavorise le troc. La monnaie, par contre, rend les échanges beaucoup plus faciles.

Un grand nombre de producteurs et d'acheteurs.

Le travail au noir fait intervenir un grand nombre d'acteurs et d'actrices. La production au noir de 2,5 milliards \$ est le fruit du travail d'environ 675 000 personnes, qui en retirent un revenu annuel moyen de 3 700 \$; ce montant, bien sûr, n'est pas imposé. La production est achetée par environ 1 million de Québécois et Québécoises, qui dépensent en moyenne 2 500 \$ par année. En tout, presque 30 pour cent de la population adulte vient en contact, bon an mal an, avec le travail au noir, à titre d'acheteur ou de vendeur. On peut donc apprécier à quel point le travail au noir est un phénomène d'une grande portée sociale.

Très peu de gens travaillent au noir à plein temps à cause du risque élevé d'être pris, ce risque augmentant avec le nombre de clients. De façon générales, les gens travaillent au noir à temps partiel et gagnent de petits montants; le salaire horaire moyen est de l'ordre de 8 à 10 \$. C'est probablement la raison pour laquelle les Québécois et Québécoises sont plutôt tolérants face à cette activité. En effet, seulement 17,8 pour cent de la population pensent qu'il s'agit d'une activité immorale et seulement 19,3 pour cent sont d'avis que le gouvernement devrait l'interdire. D'ailleurs, s'ils y étaient obligés pour gagner leur vie, la moitié des Québécois et Québécoises accepteraient de travailler au noir, que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

Pierre Fréchette, Bernard Fortin, Joëlle Noreau

Extraits de *Interface*, mars-avril 1992.

la source
du
profit



des travailleurs et travailleuses

« Qu'est-ce que tu veux faire quand tu seras grand-e ? »

Pénurie de main-d'oeuvre en Estrie

Savez-vous qu'il existe des métiers en Estrie pour lesquels les employeurs ne parviennent pas à trouver sur le territoire de la main-d'oeuvre qualifiée ? En effet, une vingtaine de secteurs d'emplois sont actuellement en pénurie de main-d'oeuvre qualifiée en Estrie. Parmi ces secteurs, on retrouve :

- des technicien-ne-s capables d'appliquer l'ordinateur au dessin et à la conception;
- des technicien-ne-s en génie civil et en génie industriel;
- du personnel spécialisé en techniques de contrôle et d'entretien pour l'acoustique et la vibration;
- des vendeurs, vendeuses en matériaux de construction;
- des mécanicien-ne-s dentistes et mouleur-e de prothèses dentaires;
- des technicien-ne-s chimistes.

Il s'agit là bien sûr d'un échantillon. Pour compléter la liste et pour avoir plus d'informations sur ces secteurs d'emplois en pénurie, adressez-vous au conseiller-ère en main-d'oeuvre du Centre d'emploi et renseignez-vous sur les endroits où vous pourriez obtenir la formation nécessaire pour occuper ces emplois.

Il est fortement à souhaiter par ailleurs que l'Estrie en arrive à offrir sur son territoire la formation requise à ces emplois. Il est aberrant qu'avec un taux de chômage qui frise les 20 %, on laisse filer des emplois parce qu'on n'a pas de main-d'oeuvre qualifiée. Des mesures s'imposent.

Par ailleurs, si les sciences comme la physique, la chimie, les mathématiques sont rebutantes à plusieurs élèves, n'y aurait-il pas lieu de les rendre plus accessibles, attrayantes et vivantes afin d'encourager le choix d'une formation technique au cégep conduisant à l'obtention d'emplois en demande et rémunérateurs ?

Également, si le monde des usines et des industries était mieux connu et valorisé en fonction des services qu'elles rendent à la société et des bénéfices qu'en retire celle-ci, y attirerait-on de la sorte plus de monde. Ne sont connus que les aspects rebutants des usines : bruit, grosse machinerie, aridité des lieux. Mais les usines doivent bien comporter des aspects positifs et acceptables sinon personne n'y travaillerait. Bons salaires, fonds de pension, travail à plein temps, voilà bien des facteurs extrêmement stimulants qui compensent pour les inconvénients.

Emplois prometteurs d'avenir

Savez-vous les jeunes qu'il existe 64 secteurs d'emplois prometteurs d'avenir ? 64, c'est pas mal. Pour savoir lesquels, consultez la brochure Les emplois de demain disponible au Centre d'emploi du Canada et auprès de votre conseiller-conseillère en orientation de votre école secondaire. Vous y trouverez des renseignements sur le travail comme tel, les études requises, le salaire et les perspectives d'avenir. Procurez-vous ce guide, il vous aidera dans votre choix.

Francine Bélanger

Emplois à temps partiel, emplois à temps plein, emplois précaires, emplois à temps partagé, voilà des termes dont nous entendons fréquemment de nos jours. C'est bien beau tout cela, mais qu'est-ce qui nous amène à parler de ces différentes formes d'emploi ? Qu'est-ce qu'elles représentent dans notre quotidien ? Vous retrouverez dans cet article quelques pistes pouvant vous mener à une éventuelle réponse.

Pour bien débiter cet article, il serait approprié de décrire ce que veulent dire les termes énumérés dans l'introduction. La forme d'emploi la plus populaire et la plus connue de tous/tes est celle de l'emploi à temps plein. Cet emploi est celui qui représente une semaine de 44 h et une durée de 52 semaines par année. C'est l'emploi le plus recherché de tous/tes. L'emploi à temps partiel est l'emploi qui représente une semaine d'environ 15-25 h par semaines et d'une durée de 52 semaines par année. L'emploi précaire est l'emploi qui représente une semaine variant de 3 à 44 h par semaine et d'une durée non-fixe de semaines par année. Et finalement, l'emploi à temps partagé est l'emploi qui demande aux employés d'une entreprise de partager leurs heures de travail entre eux de façon à permettre à chacun-ne de conserver leur emploi et la durée (le nombre de semaines) n'est pas fixe.

Maintenant que vous avez une notion de base concernant les types d'emploi, nous pouvons entamer une autre facette des emplois qui se rapproche plus de la réalité que l'on vit présentement. Cette facette est plus à caractère descriptif; il s'agit des statistiques concernant les différentes formes d'emploi. Après une recherche dans les documents officiels de Statistiques Canada, il est décevant de constater que les données

Emplois types

ayant trait au travail à temps partagé et les emplois précaires sont inexistantes... Bref, selon les données recueillies de 1991, voici la situation que nous vivons actuellement au Québec :

- Les emplois à temps plein sont concentrés dans l'industrie des services

(1 767) alors que nous en retrouvons très peu dans les organisations religieuses (II) et dans les divertissements et les loisirs (25);

- Les emplois à temps partiel, pour leur part, sont concentrés également dans l'industrie des services (404) alors que nous en retrouvons que très peu dans les organisations religieuses (4), le commerce du gros (8) et dans les divertissements et les loisirs (9).

En ce qui concerne la représentation des hommes et des femmes sur le marché du travail, il est à préciser que le travail à temps partiel est considéré par certains comme un emploi de moins de 30 h par semaine mais stable et régulier. Donc l'emploi à temps partiel, par définition par ces gens, est l'emploi précaire que j'ai décrit plus haut. Voici maintenant les données que Statistiques Canada a amassées :

Pour ce qui est des hommes :

- 151 000 hommes de 15 à 25 ans occupent un emploi à temps plein contre 86 000 à temps partiel;
- 898 000 hommes de 25-45 ans occupent un emploi à temps plein contre 32 000 à temps partiel;
- 468 000 hommes de 45 ans et plus occupent un emploi à temps plein contre 23 000 à temps partiel.

Pour ce qui est des femmes :

- 138 000 femmes de 15-24 ans occupent un emploi à temps plein contre 91 000 à temps partiel;

- 641 000 femmes de 24-44 ans occupent un emploi à temps plein contre 137 000 à temps partiel;

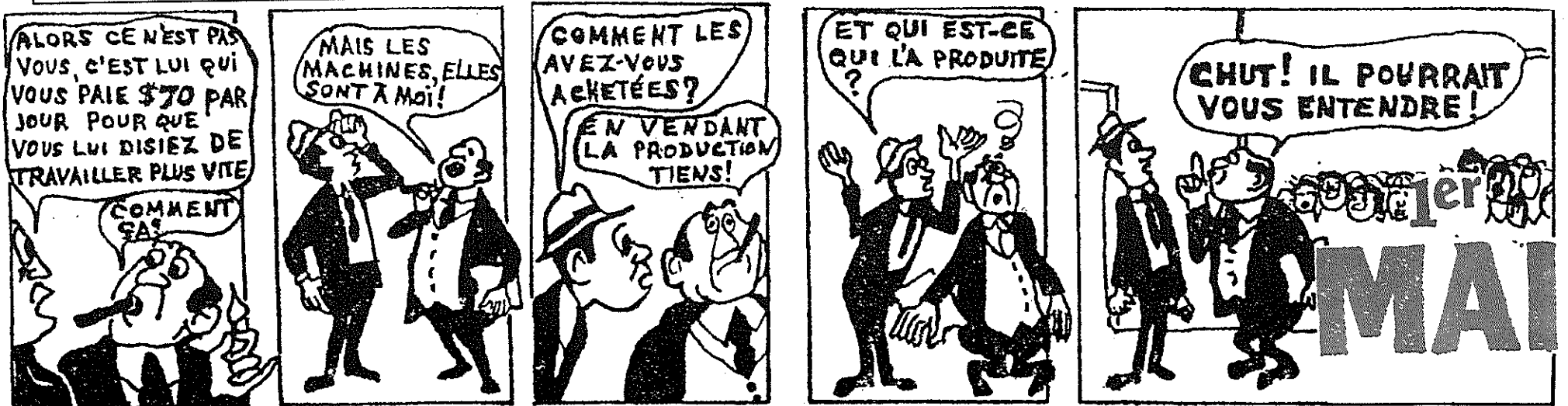
- 245 000 femmes de 45 ans et plus occupent un emploi à temps plein contre 76 000 à temps partiel.

Finalement, le nombre de personnes ayant plus d'un emploi s'élevé à environ 93 000 travailleurs/ses au Québec.

Une autre facette reliée au travail qui représente beaucoup pour la population en général ces temps-ci est le chômage. Il ne suffit pas de parler des types de travail pour faire le tour de la question. Les données statistiques dont je vais vous faire part datent de l'année 1991. Les hommes bénéficient de l'assurance-chômage, en moyenne, pendant 23, 4 semaines par années tandis que pour les femmes, la durée de prestations d'assurance-chômage est de 20, 6 semaines par année.

Le travail à temps plein est devenu, au fil des années, le genre de travail le plus recherché de tous/tes. Cependant, ce genre de travail tend vers le passé. Le nombre d'heures de travail par semaines est à la baisse. Au fil des années, les semaines de travail seront de 30-35 h. Un article paru dans le journal « Le Monde Ouvrier » explique le pourquoi de cette réduction de temps de travail. Selon le journal, la revendication pour la réduction du temps de travail a pour but d'améliorer les temps libres et la vie privée des gens et que par cette action, les gens pourront garder ou trouver un emploi. Peut-être serait-ce un pas vers l'amélioration de la qualité de vie des travailleurs/ses ou peut-être est-ce une nouvelle stratégie pour encourager le plein-emploi (réduction au minimum du chômage)...

Nathalie Sanschagrin



L'alcool est-il un problème dans votre famille ?

Nous croyons que l'alcoolisme a des effets vraiment destructifs sur tous les gens qu'il touche : époux, épouses, parents, enfants, employeurs et employés. Al-Anon tire son origine des Alcoolistes Anonymes et peut être considéré comme un des premiers groupements d'aide personnelle.

Nous partageons mutuellement notre expérience personnelle, notre force et notre espoir. Al-Anon est une fraternité constituée d'égaux et à cause de l'élément de partage qu'il comporte, nous nous abstenons de donner notre avis ou de prodiguer des conseils aux membres.



Photo : Pierre Lagueux

« Les abus d'alcool amènent parfois des conséquences fâcheuses. »

Même si nos groupes comptent des professionnels de toutes les disciplines, nous suggérons aux membres qui semblent avoir besoin d'aide professionnelle de consulter des orga-

nismes et des centres spécialisés de leur communauté.

Organisme unique

Al-Anon est l'unique organisme mondial à offrir un programme de rétablissement d'aide personnelle pour les familles et ami-e-s d'alcooliques, que l'alcoolique recherche ou non de l'aide, ou même qu'il reconnaisse ou non l'existence d'un problème d'alcool. Le partage d'un problème commun unit les individus et les groupes par un lien qui protège le principe de l'anonymat.

Dès leur premier contact avec un groupe Al-Anon, les membres sont invités à la souplesse, à changer d'attitude, à abandonner leurs anciennes manières de penser et de se comporter, à chercher des solutions à leurs problèmes personnels et à prendre leurs décisions. C'est là une des raisons pour lesquelles nous ne donnons pas de conseils dans Al-Anon. Nous constatons qu'une personne qui prend ses propres décisions, pour des raisons qui lui sont personnelles, a plus de chances de s'en

tenir à ses décisions qui si elle est influencée par des forces extérieures.

Al-Anon : pour les familles et amis des alcooliques.

Rencontrer des personnes ayant les mêmes problèmes que vous.

Comprendre l'alcoolique en tant que malade.

Améliorer l'atmosphère familial.

Acquérir de la confiance en vous-mêmes.

Alateen : pour les adolescents affectés par la consommation d'alcool d'une autre personne.

Rencontrer des jeunes ayant les mêmes problèmes que vous.

Comprendre l'alcoolisme en tant que maladie.

Partager vos expériences.

Acquérir de la confiance en vous-mêmes.

Pour informations sur nos lieux de rencontres : 346-2164, C.P. 173, Sherbrooke (Québec), J1H 5H8

Trucs pour économiser à l'épicerie

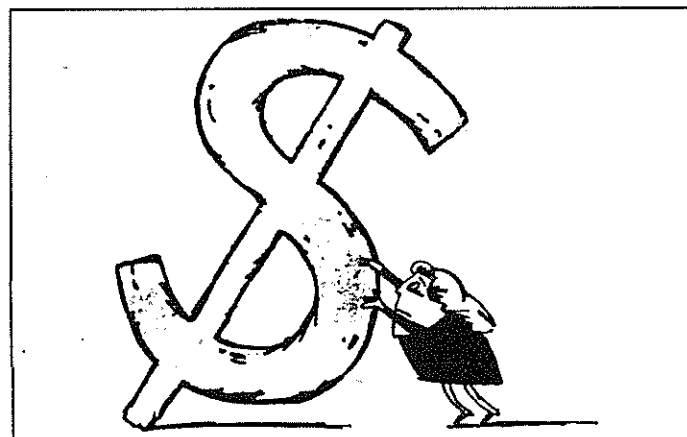
Aller faire son marché n'est pas toujours une tâche très agréable ! On est souvent indécis devant les différents comptoirs. Par contre, plusieurs petits trucs peuvent vous rendre cette visite beaucoup plus intéressante ! En voici quelques uns qui vous donneront un petit coup de main.

Il est important de planifier les repas qui seront au menu au cours de la semaine. Cette façon de procéder évitera bien du gaspillage et des achats inutiles.

Préparer une liste d'épicerie à partir des repas planifiés, des aubaines des circulaires et des aliments de base qui manquent dans les armoires. Ne pas oublier de découper les coupons rabais car ils permettront d'économiser davantage !

Les supermarchés comportent des avantages certains sur les plus petits commerces; le choix est vaste et les prix souvent inférieurs.

Les viandes représentent les aliments les plus coûteux du panier de provisions. Par contre, il est possible de modifier ses habitudes de consommation pour économiser ! En effet, choisir des coupes de viande économique réduira les dépenses. Ces parties sont tout aussi nutritives que les autres et de plus, sont souvent moins



« Faire l'épicerie exige souvent une stratégie de marketing »

grasses. On peut aussi diminuer la quantité de viande au repas; cela ne sera aucunement nuisible vu qu'on en consomme déjà beaucoup !

Il est préférable d'acheter les grands formats plutôt que les petits car ces derniers sont habituellement plus coûteux. Si les grands formats ne vous conviennent guère, il est possible de se regrouper et d'effectuer ces achats en commun !

Enfin, si vous voulez à tout prix éviter les achats inutiles, assurez-vous d'avoir le ventre bien rempli avant d'aller au marché; les tentations seront moins fortes !

Guylaine Mailhot
diététiste
et Diane Chagnon
diététiste

Coopérative de travail Infographie de Sherbrooke

Traitement de texte - Curriculum vitae - Mise en page
Reconnaissance de caractères - Impressions au laser
Scanner - Formation - Consultation

Gina et Luc

(819) 569-2435



METAL HURLANT N° 45 bis.

times magazine, mai 1977.

Les Ami-e-s de la terre de l'Estrie : cinq ans d'implication dans le milieu

Fondé en 1987, le groupe Les Ami-e-s de la terre de l'Estrie (A.A.T.E.) a été de toutes les principales luttes écologiques de l'Estrie, tout en maintenant très vivant son volet d'éducation face à l'environnement.

Éduquer et revendiquer, c'est ce que nous appelons marcher sur nos deux jambes... ces activités sont complémentaires et se renforcent mutuellement.



Albert Chartier, septembre 1991

Ozone

Nous n'avons pas attendu que la couche d'ozone soit à la mode pour travailler fort sur cette question. Dès 1987, un groupe important de bénévoles s'est constitué en comité et a ainsi permis au groupe de développer une expertise remarquable sur les CFC et halons. Nous avons produit un macaron sur l'ozone et des affiches pour les autobus de la ville. Un diaporama a été présenté dans des écoles et lors d'événements spéciaux. Une partie du mémoire que nous avons présenté à la Commission Charbonneau portant sur ce thème et quelques conférences de presse ont aussi contribué à l'éveil des citoyens et citoyennes face aux dangers qui menacent la couche d'ozone.

Mont Malamut (Gosford)

Ce sont les Ami-e-s de la terre de l'Estrie qui ont sonné l'alarme face au mégaprojet de développement du mont Gosford dans la région de Lac Mégantic. Un promoteur mégalomane (le projet dépassait le milliard de dollars d'investisse-

ment !) a déployé une énergie folle pour tenter de réaliser un projet qui aurait fait d'une région relativement vierge sur le plan environnemental, le plus grand centre de ski du Québec... Le projet initial est maintenant abandonné et la population de cette région songe maintenant à des projets de dimensions plus humaines !

Réacteur Slowpoke

Les Ami-e-s de la terre de l'Estrie sont fiers aussi de leur contribution à la Coalition de groupes et citoyens, citoyennes, qui se sont victorieusement opposés au projet de construction d'une centrale nucléaire au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (C.H.U.S.). Énergie atomique du Canada Limité (E.A.C.L.) a mis tout en oeuvre pour faire avaler à la population ce poisson (poison !) radioactif. La vigilance et la qualité de la campagne des écologistes a permis à la population de voir toutes les implications de ce projet et de s'y opposer.

Mont Bellevue

Ce sont les Ami-e-s de la terre de l'Estrie qui ont très rapidement donné de l'ampleur à la réaction spontanée d'un citoyen devant le saccage du mont Bellevue. L'Université de Sherbrooke s'était transformée en producteur forestier dans le cadre d'un projet mal conçu dont le but officiel était la valorisation de ses terrains. Propriétaire de 90 % de la surface de la montagne, l'Université a tenté un temps de faire croire à la population que la montagne serait plus invitante et moins dangereuse (sic !) en y abattant les plus gros arbres ! Heureusement, devant les réactions, « l'Université qui coupait ses arbres » a fait cesser les « coupes sélectives ».

Expo-science

En 1992, les Ami-e-s de la terre vont participer pour une quatrième année à l'Expo-science de l'Estrie.

L'émission Enjeux

Le groupe diffuse une émission radiophonique hebdomadaire d'une heure sur les ondes de la radio communautaire : CFLX. Depuis maintenant quatre ans nous commentons l'actualité dans le domaine de l'écologie.

Kiosque

Nous avons été présents par le biais de kiosques salons durant nos cinq années d'existence : salon de la jeunesse à Montréal en 1988, salon de la santé et du livre à Sherbrooke. Depuis 1987, nous avons aussi notre kiosque lors de la fête des Environs (anciennement Fête du Lac des nations).



Albert Chartier, septembre 1991

Jour de la terre

Depuis 1990, le groupe souligne à Sherbrooke le Jour de la terre. Nous espérons avoir suffisamment d'énergie pour célébrer maintenant chaque année, la joie que nous ressentons de vivre sur cette merveilleuse planète bleue.

Conférences

Notre groupe a organisé de nombreuses conférences publiques sur des sujets très variés : des autochtones... aux produits domestiques dangereux, de l'ozone... au compost, etc. En 1988, une fin de semaine de conférences a été organisée autour du thème de l'énergie. En 1991, une autre fin de semaine s'est déroulée au-

Une mort qui fait revivre

Le 11 mars dernier, ma mère, Laurette Lagueux, s'éteignait à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul. C'est alors que l'on s'est mis à chanter dans la chambre : « Ma chère Laurette, c'est à ton tour, de te laisser parler d'amour... » Voici un hommage que je lui rends à cette grande dame de la vie.

Notre mère a consacré sa vie à nous montrer qu'il est bon de vivre sa vie pleinement. Et pendant les trois jours à l'hôpital, elle a accepté aussi intensément sa mort. Elle est restée sereine jusqu'à son départ.

À sa façon, elle nous a démontré que la vie et la mort sont inséparables.

Elles se complètent pour nous préparer à une autre existence. Elle qui nous a accueilli dès nos premières respirations, voilà que nous l'avons accompagnée jusqu'à son dernier souffle.

Pour une mère, il n'y a pas de plus belle mort que celle où elle est en présence de ses enfants.

Elle nous a laissé un bel héritage : La foi en la vie. Le don de soi envers les autres qui nous permet de se connaître.

Sa patience et sa persévérance à élever 10 enfants avec un chèque du B.S. m'étonnera toujours.

Pierre Lagueux

tour du thème environnement et coopération.

Socié-terre

C'est le groupe de l'Estrie qui a créé la revue du Réseau des groupes des Ami-e-s de la terre du Québec : Socié-terre. Malgré l'irrégularité de sa parution, elle reste un outil indispensable pour permettre aux différents groupes du Québec de réfléchir collectivement à nos orientations.

Semaine canadienne de l'environnement

Depuis 1987, le groupe a présenté des projets dans le cadre de la semaine de l'environnement et à chaque année un projet a été accepté. Cela nous a permis entre autres d'approfondir la problématique des pesticides, des produits domestiques dangereux et celle du compostage. Nous travaillons beaucoup sur ce sujet depuis plus d'un an et nombreux sont nos membres qui deviennent des personnes ressources dans le domaine.

Le court bilan qui est loin d'être exhaustif vous donne

un bon aperçu de ce que sont les Ami-e-s de la terre de l'Estrie... de leur philosophie et de leurs actions surtout. Vous voulez contribuer à garder cette planète habitable et accueillante pour les générations futures ? Joignez-vous aux Ami-e-s de la terre de l'Estrie... vos enfants vous en seront reconnaissants !



Albert Chartier, septembre 1991

Vous voulez agir concrètement pour un environnement sain, assister à l'assemblée générale annuelle de l'A.A.T.E. : 566-0323

Paul-André Goulet
Président

Marilyse Bergues
Membre

International

Nicaragua

Soutenir la semence de l'espoir

Le nouveau Nicaragua, le Nicaragua redevenu semblable à ses voisins, où la voracité des riches retrouve sa liberté, la lutte des pauvres pour la survie devient féroce car le nouveau modèle économique menace réellement la vie de la majorité : il y a 58 pour cent de chômage (sans assurance-chômage ni d'aide sociale), les salaires sont si bas qu'ils n'assurent pas le minimum vital pour la plupart des familles, les producteurs agricoles sont en faillite et des dizaines de milliers de paysans (en majorité des soldats démobilisés) réclament un morceau de terre pour faire vivre leur famille.

La violence n'a donc pas diminué avec la fin de la guerre des Contras contre les Sandinistes : elle est maintenant diffuse dans toute la société, où les expulsions par la force suivent les occupations de terres, où les

leurs coopératives par des Recontras (ex-Contras qui ont repris les armes), sont arrivées dans notre région; après avoir erré d'un endroit à l'autre, elles se sont installées dans deux propriétés agricoles près de l'endroit où

le parc central de la ville de Granada. Elles y ont passé huit jours dans l'insalubrité exposées aux intempéries et ne survivaient que grâce aux dons de nourriture des paysans des environs. Le neuvième jour, la police est arrivée de nouveau et cette fois, les a transportées dans un pâturage sans arbres, près de la ville de Masaya. À ce stade, de nombreux enfants ont dû être hospitalisés, victimes de malnutrition grave et de déshydratation.

Encore une fois, les familles ont décidé de ne pas rester dans cet endroit qui mettait en danger la vie de quelques 70 enfants en bas âge et elles ont regagné une propriété du Syndicat des travailleurs agricoles d'où elles avaient déjà été expulsées.

Quelques jours plus tard, la police leur donna un ultimatum : elles avaient 48 heures pour partir. Heureusement, les négociations qui ont eu lieu entretemps finirent par aboutir et le syndicat accorda 600 acres de terre aux 43 familles.

Une solidarité parmi d'autres

J'ai participé aux côtés des dirigeants paysans au travail de mettre en branle l'appui des petits producteurs agricoles de la zone à ce groupe de familles démunies : j'ai vu en action la solidarité des

pauvres et la dureté des riches. Et j'ai commencé à reprendre goût à l'éternelle lutte contre l'oppression.

Un des besoins les plus urgents est la constitution d'un petit capital pour financer une production plus diversifiée : présentement, la plupart des paysans n'ont aucune réserve financière et se demandent avec angoisse comment ils vont pouvoir semer cette année. J'ai déjà engagé quelques six mois de mon salaire SU-CO dans la constitution d'un petit fonds de roulement, mais c'est largement insuffisant pour les

trois cents producteurs de l'Union des coopératives agricoles où je travaille depuis un an.

Si vous désirez vous joindre à cette entreprise contactez Carmen Aduri ou Anne-Marie Aduri au 1409 St-Louis, Sherbrooke (Québec), J1H 4P5. On peut obtenir davantage d'information en téléphonant à Carmen au 563-6799.

Carmen Riendeau

N.B. : Carmen Riendeau est une coopérante internationale installée de puis bientôt cinq ans au Nicaragua et ancienne militante dans les groupes populaires à Sherbrooke dont le journal *Entrée libre*.

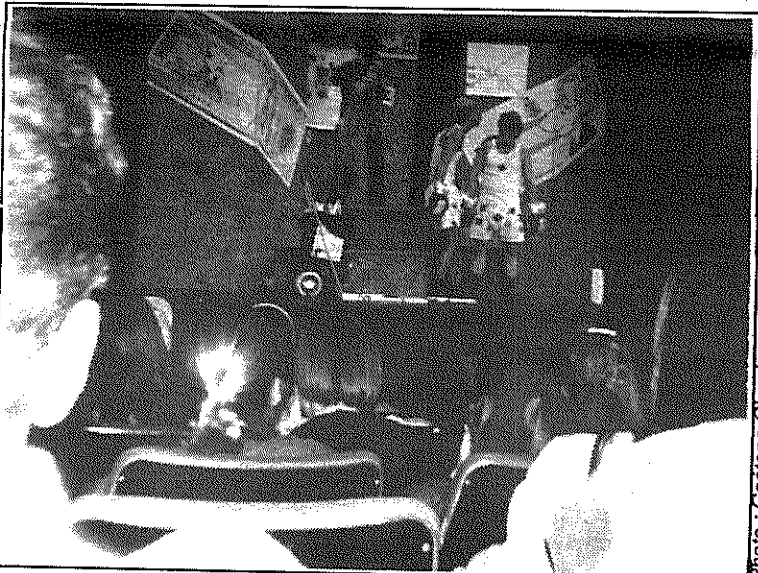


Photo : Gaetano Glaude

Le 30 mars dernier, la troupe de théâtre Parminou a présenté avec humour la pièce du Yukon au Yucatan un libre-échange entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, au Cégep de Sherbrooke.

grèves tournent presque toutes en batailles entre policiers et grévistes, où les vols, viols et meurtres sont devenus pain quotidien.

Une expulsion parmi d'autres

Le mois dernier, nous avons vu à Nandaimé cette violence en action : 43 familles paysannes du nord du pays, qui avaient été délogées deux fois de

je travaille.

Une nuit, la police est arrivée munie d'un ordre d'expulsion de toutes les familles : on les a chargées avec leurs maigres possessions sur des camions et on les a laissées sur le bord d'une route, dans un endroit désert; elles ont décidé de ne pas rester là, mais de se rendre dans un lieu public où on verrait leur détresse :

24^e campagne du Rallye Tiers-Monde Estrie, le 9 mai

Le Rallye Tiers-Monde Estrie tient cette année sa 24^e campagne de sensibilisation et d'appui à de petits projets de développement en Afrique et en Amérique latine. Les diverses activités entourant la campagne se dérouleront sous le thème : *Quand on se rallie... ça marche !!!* Voilà un thème qui traduit bien l'esprit qui anime les dizaines de bénévoles ainsi que le conseil d'administration du RTME.

Tiré du C.S.I. Informe, printemps 1992.



Carrefour de solidarité internationale

555, rue Short, Sherbrooke (Québec), J1H 2E6

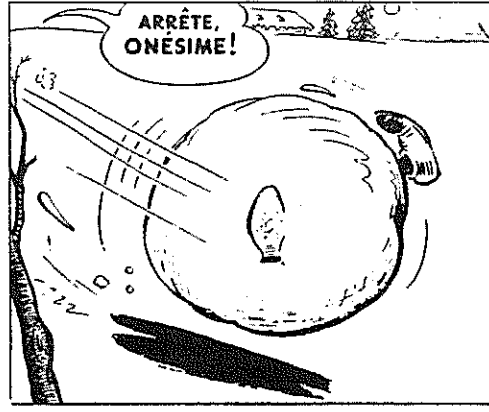
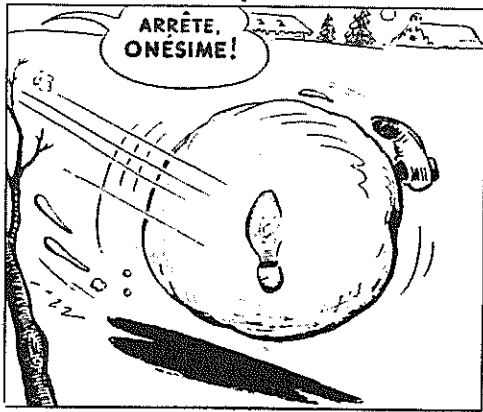
Tél.: (819) 566-8595

Un centre de ressources au service de la population estrienne

- Sensibilisation aux réalités du Tiers-Monde
- Soutien à des projets de développement
- Stages de formation et de travail outre-mer

au jeu

Trouver les 7 erreurs



À ne pas lire la nuit

Bonjour, je suis le héros de cette histoire. J'ai reçu dernièrement un appel anonyme me disant qu'il se pas-

sait de drôles de choses la nuit dans la vieille chapelle qui surplombe le sommet du majestueux mont Bellevue.

un brûlant souffle qui effleure mes cheveux.

Je me tourne aussitôt vers cet air chaud. La surprise qui s'offre à mes yeux est si grande que j'en oublie le titre de cet histoire : j'ai devant moi le diable en chair et en os.

Sous l'effet du choc, je déclare : « Tu es en état d'arrestation. » Le démon éclata de rire tout en disant d'une voix douce comme celle d'une corneille : « Toi, le petit homme, tu es le seul digne de me servir, moi, ta majesté satanique. »

C'est alors que, pour une raison que même l'auteur de cette histoire l'ignore, la sonnerie du réveille-matin émit son vacarme quotidien. C'est ainsi que je ne connus jamais la fin de cet épisode.

Donc, je termine ce petit conte en vous suggérant de ne pas manger trop de fromage avant de dormir si vous ne voulez pas vivre la suite de cet aventure.

Pierre Lagueux

Après avoir soigné mes chats, je me mets à gravir les escaliers de cet ancien volcan. Au bout de deux jours d'escalade, j'aperçois la bâtisse de chaume qui ressemble à du lait caillé flottant sur mon café.

La place étant déserte, je m'allonge sur un banc pour me reposer. C'est à minuit que je me réveille. Du coin sombre de la chapelle, j'entends des chants monocordes. La lueur de quelques obscures cierges projette de grands ombres pointues sur les murs.

Je décide alors de me lever afin de découvrir qui sont ces oiseaux de nuit. À cause de la noirceur, les treize robes noires ne m'ont aperçu qu'à quelques pieds d'eux. Je hurle alors : « TOUS CONTRE LE MUR » ayant comme argument mon revolver.

Fière de mon exploit, je ne me doutais pas ce qui se passait derrière mon épaule. J'avais dû interrompre la cérémonie trop tard car je soupçonne

L'amitié

L'Amitié est un mot qui décrit une chose unique comme un baiser ou un coucher de soleil.

L'Amitié, c'est la plus belle chose que l'on peut recevoir et en même temps la meilleure que l'on peut donner.

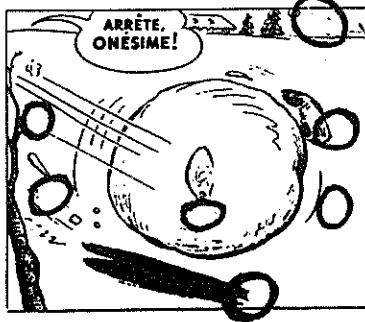
L'Amitié, c'est quelqu'un qui est toujours près de nous pour nous aider et nous soutenir dans des moments difficiles.

L'Amitié, c'est toujours une porte ouverte et toujours quelqu'un à qui on peut donner la clé.

Nous rencontrons dans la vie beaucoup de gens, mais quelques-uns seulement feront vibrer notre esprit et notre cœur.

Gaétane Glaude

**Solution
du jeu**



L'assiette verte

Bio – pour biologique

Les habitués de la Grande Ruche ont sans doute remarqué sur les produits pré-emballés et sur les contenants de vrac l'étiquette : Bio – pour biologique. Ceci est notre marque vous assurant un produit de qualité supérieure.

La Grande Ruche a toujours travaillé dans le sens de privilégier la consommation de produits naturels et biologiques et ce, pour que l'aliment, en plus de sa fonction d'apporter à l'organismes les aliments nutritifs essentiels, préserve et procure la santé.

Un produit peut porter la mention biologique si, dans les deux années qui ont précédé sa récolte, aucun fertilisant chimique ou traité chimiquement et aucun composé organique de synthèse ou traité chimiquement n'a été employé pour la parcelle de terre utilisée ou sur la plante en question. Un produit porte la mention « naturel » s'il n'a subi aucune modification chimique provoquée après sa récolte et ne contient aucun additif chimique. Ce produit peut avoir été cuit, surgelé, haché, séché, rôti, façonné, coupé, refroidi, fondu, pasteurisé, homogénéisé, extrait par pression mécanique; son emballage doit mentionner les procédés utilisés lors de la transformation.

Nous devons privilégier les aliments naturels et biologiques non seulement parce qu'ils répondent aux besoins fondamentaux d'une alimentation saine mais aussi parce qu'ils participent à une gestion étudiée et respectueuse de notre environnement. Comme ils ne requièrent pas l'utilisation de produits toxiques pour les personnes et leur milieu, leurs cultures et leurs transformations contribuent au maintien ou à l'amélioration de la santé ainsi qu'à l'équilibre écologique.

Michel Ross
La Grande Ruche



grande ruche

Marché d'aliments et de produits naturels

Le plus grand choix en région:

- ☛ prêt-à-manger santé
- ☛ fruits et légumes biologiques
- ☛ produits d'épicerie et vrac sans additifs chimiques
- ☛ suppléments naturels

815 Short, Sherbrooke, 562-9973

Non aux spectaxes !

À compter du 1^{er} juillet 1992, le gouvernement du Québec additionnera au fardeau fiscal des contribuables, une taxe de vente provinciale de 8 %. Cette taxe porterait le taux de taxation du billet de spectacle au Québec à 26 %. Pourtant, le spectacle sur scène représente une composante essentielle de la vie culturelle de la population québécoise et une des formes les plus manifestes de l'expression de notre culture...

Au départ, le prix du billet de spectacle était alourdi par une taxe d'amusement de 10 %. Depuis janvier 1991, le prix du billet est encore haussé par une taxe supplémentaire de 7 % (TPS). Et si la TVQ est imposée, le prix du billet de spectacle sera encore augmenté de 8 %.

La taxe d'amusement était, à l'origine, une taxe pour ceux qui sortaient. L'argent amassé avec cette taxe était destinée pour aider les pauvres. Il faut préciser que les citoyens, à l'époque, ne payaient pas encore

d'impôts sur le revenu. On cherchait donc à taxer ce qui était vu comme un luxe. (Juin 1915) En 1990, la réforme Ryan prévoyait abolir cette taxe d'amusement. Mais l'opposition fut forte du côté des municipalités qui disent refuser de perdre une telle somme de revenus. Cette réforme a donc été abandonnée et a laissé les municipalités libres d'enlever la taxe d'amusement ou non à partir du 1^{er} janvier 1992.

La coalition québécoise des arts de la scène rapporte que l'impact combiné de la récession et de l'imposition de la TPS fédérale en janvier 1991 a provoqué une chute du nombre de spectacles et de spectateurs au Québec (une baisse de 30 à 50 % au cours de la dernière année). Tous les domaines du monde du spectacle sont durement éprouvés. Selon la coalition, les trois taxes combinées risquent d'anéantir le spectacle au Québec. Celle-ci prends comme exemple les ravages causés par la TPS fédérale

dans le domaine des arts de la scène. Selon la coalition, le gouvernement fédéral se doit d'en tirer les leçons et d'accorder au domaine du spectacle une exemption de TPS. Pour ce qui est du gouvernement provincial et des autorités politiques municipales, ceux-ci doivent s'entendre pour éliminer le fardeau fiscal que représente la taxe d'amusement en prévoyant de ne pas diminuer les aides publiques apportées par les municipalités au secteur du spectacle.

Récemment, la coalition québécoise des arts de la scène a décidé d'alerter l'opinion publique par une campagne médiatique dans le but d'éviter de hausser les prix du billet et de sauver l'industrie du spectacle. Des encarts publicitaires ont été publiés dans différents journaux, des feuillets d'information ont été insérés dans les enveloppes de billet de spectacle pour inviter le public à signer la pétition qui prenait fin le 25 mars 1992.

Selon Michel Rivard, lorsque les gens sortent voir un spectacle, c'est toute la ville qui en profite (les restaurants, le transport en commun, les parcomètres, les boutiques). Selon lui, la société sans culture est une société s'appauvrissant.

jeudi 12 mars 1992, aux gens de l'industrie culturelle québécoise d'attendre et de lui faire confiance. Celui-ci a suggéré aux critiques de l'opposition d'envisager sa question dans un contexte plus large que le seul volet des spectacles. Mais qu'advient-il du spectacle



Un article paru dans le journal *Voir* proposait une restructuration des taxes. Le(s) auteur(s) de cet article dénonce(nt) les concessions fiscales garanties aux entreprises. Il(s) affirme(nt) que les concessions fiscales contribuent à ébranler la solidarité sociale. Chiffres à l'appui, les particuliers apportent 47 % des recettes fiscales contre moins de 11 % pour les entreprises. Il y a de quoi se poser de sérieuses questions. Pas étonnant que les gens s'appauvrissent...

Pour terminer, le ministre des finances, Gérard D. Lévesque a demandé en chambre le

en attendant ? La société québécoise ayant comme identité sa culture, ne sera-t-elle pas mise en péril compte tenu de la baisse tragique de son identité qui est de nature culturelle (spectacle et spectateurs) ? Le contribuable devra-t-il se résigner à payer encore une fois plus cher pour garder son identité culturelle ? Ou avec une lueur d'espoir, est-ce que nos gouvernements comprendront notre besoin d'identité et compenseront cette taxe avec une autre stratégie (sans affecter le contribuable, bien sûr) ?

Nathalie Sanschagrin

Le parrain III Un mafioso converti

Voici un bon film d'action où les scénarios ne manquent pas. Les dialogues sont, en effet, bien étoffés. L'on passe aussi dans toutes les gammes d'émotions.

Dans ce film, Michael Corleone, qui est le parrain le plus riche de New York, est garroché entre sa vie familiale et ses affaires avec le clan italien.

Sa famille se compose de

sa femme divorcée avec qui il a une belle amitié; de son fils qui abandonne ses études en droit pour devenir chanteur d'opéra et de sa fille qu'il aime beaucoup et qui va mourir à la fin du film.

Le film est centré sur les relations entre la mafia et la cité du Vatican à Rome. Le comptable des trésors du Vatican, qui est du clan des Corleone, annonce au parrain qu'il y a eu 769 millions \$

dérochés par d'autres clans italiens.

Peu de temps après, le pape Paul VI décède et Jean-Paul I est élu. Le nouveau pape veut dénoncer ces manigances financières « pas trop catholiques ». C'est pourquoi, il sera vite exécuté à l'aide d'une tasse de thé empoisonnée malgré les moyens pris par Don Corleone pour empêcher cela.

Pendant que le parrain est



en Italie, un tueur professionnel, déguisé en curé, le recherche. Il exécutera une dizaine d'Italiens avant de se faire descendre par le neveu de Don Corleone.

Il y a un peu de violence

dans ce film mais ce n'est pas une violence gratuite puisqu'elle a dû coûter cher tant les mises en scène sont superbes.

Pierre Lagueur

Recherchons équipiers et équipières

Pour faire : rédaction, enquêtes, photos, montage, un peu de tout quoi !

Les artistes (de la photo, dessin, B.D., écriture, sont invité-e-s à nous faire parvenir leurs créations.

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre pour s'activer dans le quartier...

Contactez-nous ! **821-2270**



Centraide

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier . . . 15 \$
Institutions, organismes . . . 20 \$
Note: le prix inclut la TPS



Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à Entrée Libre
187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec), J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Téléphone : _____